



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 5 juillet 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Sylvain Valiquette, directeur des loisirs et de la culture, et Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 20h22. Mme Nicole Bouffard, trésorière, est aussi présente jusqu'à 20h30.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

246/05-07-10

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 14 juin 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 28 juin 2010

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Rapport financier de la Ville pour l'exercice financier 2009 et rapport du vérificateur : Dépôt et approbation
2. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2010
3. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis

#### **C Gestion administrative**

1. Projet de contrat de location de terrains et d'octroi de droits du domaine de l'État requis pour le maintien du barrage du Lac-Paquet à des fins récréatives et de villégiature
2. Entente avec Service Canada en partenariat avec la SADC d'Antoine-Labelle
3. États financiers de l'OMH de Rivière-Rouge
4. Embauche de personnel

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Appel d'offres numéro 2010-11 sur invitation : Fourniture de gravier de type MG-12 pour l'entretien des chemins d'hiver



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### **E Avis de motion**

### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable
2. Convention d'utilisation du porte-clés à puce donnant accès à l'eau potable au bloc de services situé sur le terrain de la Gare du secteur L'Annonciation

### **G Sécurité publique**

### **H Transport routier**

1. Demande d'autorisation de traverse du chemin Kiamika du Club de motoneige l'Aiglon de Chute St-Philippe
2. Mandat à Me Martin Bélanger pour une mise en demeure
3. Appropriation de surplus accumulé : Dépenses pour l'aménagement du jardin communautaire
4. Entretien de la route de desserte

### **I Hygiène du milieu**

### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Demande de dérogation mineure numéro 2010-20003
2. Demande de dérogation mineure numéro 2010-20004
3. Transaction relative à l'exploitation d'un kiosque saisonnier
4. Conception d'un diagnostic urbanistique, d'un plan d'urbanisme et de règlements obligatoires et discrétionnaires d'urbanisme : Nomination d'un comité restreint de travail

### **K Loisirs et culture**

1. Entente relative à la location de glace au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge pour les saisons 2010-2011 et 2011-2012
2. Appropriation du surplus accumulé : Contribution financière pour le Week-end de la Famille
3. Contribution financière pour inscription au camp de jour Le Prisme
4. Appropriation du fonds « parcs et terrains de jeux » : Dépense pour une plaque commémorative pour la Plage Michel-Jr-Lévesque

### **L Divers**

1. Dépôt du rapport financier du Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge au 31 décembre 2009

### **Période de questions du public**

### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

### **ADOPTÉE**

247/05-07-10

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

248/05-07-10

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 14 JUIN 2010

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 ajournée au 14 juin 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 ajournée au 14 juin 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

249/05-07-10

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 28 JUIN 2010

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 ajournée au 14 juin 2010 et ajournée de nouveau au 28 juin 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 ajournée au 14 juin 2010 et ajournée de nouveau au 28 juin 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

**Note :** MM. Michel Robidoux et Sylvain Valiquette et Mme Carine Lachapelle quittent la séance. Il est 20h22.

### GESTION FINANCIÈRE

250/05-07-10

### RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR : DÉPÔT ET APPROBATION

Mme Nicole Bouffard, trésorière, présente en résumé le rapport financier consolidé ainsi que le rapport du vérificateur externe pour la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le rapport financier consolidé de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier 2009 soit adopté, tel que préparé par la firme comptable Amyot Gélinas, S.E.N.C.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

Que le rapport du vérificateur soit également adopté, tel que préparé par la firme comptable Amyot Gélinas, S.E.N.C.

### ADOPTÉE

Note : Mme Nicole Bouffard quitte la séance. Il est 20h30.

251/05-07-10

### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUIN 2010

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juin 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 11347 à 11691) :	143 969,09 \$
Remises fédérales et provinciales :	92 399,23 \$
Comptes courants (ch. # 100851 à 101078) :	946 141,83 \$
Total :	1 182 510,15 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### ADOPTÉE

252/05-07-10

### TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 131 tel que modifié par le règlement numéro 151 au montant total de 138 797,91 \$ taxes incluses (coût net de 132 649,61 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 5 juillet 2010.

### ADOPTÉE

### GESTION ADMINISTRATIVE

253/05-07-10

### PROJET DE CONTRAT DE LOCATION DE TERRAINS ET D'OCTROI DE DROITS DU DOMAINE DE L'ÉTAT REQUIS POUR LE MAINTIEN DU BARRAGE DU LAC-PAQUET À DES FINS RÉCRÉATIVES ET DE VILLÉGIATURE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approuver le projet de contrat de location de terrains et d'octroi de droits du domaine de l'État requis pour le maintien du barrage du Lac-Paquet à des fins récréatives et de villégiature, devant intervenir entre le ministère du Développement



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

durable, de l'Environnement et des Parcs et la Ville de Rivière-Rouge, lequel projet de contrat reçu du ministère le 7 juin 2010 doit débuter le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et se terminer le 30 septembre 2028, avec une option de renouvellement de vingt (20) ans.

Que le loyer annuel pour l'année contractuelle débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2008 soit de 57,00 \$, pour l'année contractuelle 2009 de 58,00 \$ et pour l'année contractuelle 2010 de 58,00 \$; que pour toute année contractuelle subséquente, le loyer annuel soit égal au montant obtenu en multipliant le loyer annuel de l'année contractuelle précédente par le facteur d'indexation établi à l'article 7 du projet de contrat.

Que ledit projet de contrat auquel il est fait référence dans la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit.

Que ledit projet de contrat et la présente résolution, comportant un engagement de crédit, soient soumis à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

D'autoriser la mairesse, Mme Déborah Bélanger, à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge après l'approbation de l'engagement de crédit mentionné précédemment.

#### **ADOPTÉE**

254/05-07-10

#### **ENTENTE AVEC SERVICE CANADA EN PARTENARIAT AVEC LA SADC D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle et son partenaire Service Canada, les autorisant à continuer, pour une période d'un (1) an, en complémentarité avec les services déjà offerts par le centre d'accès communautaire résidant dans les locaux de la bibliothèque, un service d'information et d'accompagnement des citoyens en matière d'assurance emploi, du programme de sécurité du revenu, d'information sur le marché du travail et autres.

#### **ADOPTÉE**

255/05-07-10

#### **ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH DE RIVIÈRE-ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'accepter les états financiers de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rivière-Rouge pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, tels que préparés par Jean Lapointe BAA, CGA, inc. en date du 19 mai 2010.

#### **ADOPTÉE**

256/05-07-10

#### **EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de :

- M. Lucas Giguère, à titre d'étudiant au poste d'aide-animateur pour le camp de jour à compter du 28 juin 2010;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

- M. Patrick Shannon Cyr, à titre d'étudiant au poste de préposé à l'entretien du Camping à compter du 29 juin 2010;

conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

257/05-07-10

#### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-11 SUR INVITATION : FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-12 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-11 sur invitation de la Ville, tels que préparés et datés du 5 juillet 2010.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite auprès des entrepreneurs suivants : « Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. », « Les Agrégats de Labelle inc. » et « Location Jean Miller inc. », pour la fourniture de huit mille tonnes métriques (8 000 t.m.) de gravier de type MG-12 (0-1/2'') pierre supplémentaire (mélange spécial) pour l'entretien des chemins d'hiver.

Que le matériel soit disponible en tout temps entre la date d'acceptation de la soumission et le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « SOUMISSION FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-12 » jusqu'à 14h00, le 28 juillet 2010 au bureau de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 28 juillet 2010 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

**ADOPTÉE**

### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

258/05-07-10

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 167 CONCERNANT LA CONSERVATION DE L'EAU ET UNE TARIFICATION POUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière adjointe mentionne l'objet ainsi que la portée du règlement numéro 167.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable.

### **ADOPTÉE**

**Le texte intégral du règlement numéro 167 concernant la conservation de l'eau et une tarification pour l'usage de l'eau potable est reproduit au livre des règlements.**

259/05-07-10

### **CONVENTION D'UTILISATION DU PORTE-CLÉS À PUCE DONNANT ACCÈS À L'EAU POTABLE AU BLOC DE SERVICES SITUÉ SUR LE TERRAIN DE LA GARE DU SECTEUR L'ANNONCIATION**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la convention d'utilisation du porte-clés à puce donnant accès à l'eau potable au bloc de services situé sur le terrain de la Gare du secteur L'Annonciation, laquelle convention devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et chaque utilisateur dudit porte-clés à puce qui n'est pas contribuable de Rivière-Rouge.

Que le Conseil autorise la signature de ladite convention par l'employée à l'administration de la Ville qui livrera le porte-clés à puce à l'utilisateur concerné, laquelle convention est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

### **ADOPTÉE**

### **TRANSPORT ROUTIER**

260/05-07-10

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE DU CHEMIN KIAMIKA DU CLUB DE MOTONEIGE L'AIGLON DE CHUTE ST-PHILIPPE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de Rivière-Rouge autorise le Club de motoneige L'Aiglon de Chute St-Philippe à traverser le chemin Kiamika au nord du lac Bélanger dans le secteur Sainte-Véronique, tel que présenté au plan annexé à leur demande du 26 mai 2010.

### **ADOPTÉE**

**NOTE : M. Denis Lacasse, conseiller, déclare être susceptible d'avoir un intérêt pécuniaire particulier relativement au prochain item à l'ordre du jour, Me Bélanger étant son procureur dans un autre dossier. Il se retire donc des discussions et du vote s'y rapportant. Il est 20h38.**

261/05-07-10

### **MANDAT À ME MARTIN BÉLANGER POUR UNE MISE EN DEMEURE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

De mandater Me Martin Bélanger, avocat, pour une mise en demeure à GMC Canada relativement à un différend entre les parties pour le suivi de la garantie d'un camion GMC 2006 propriété de la Ville.

**ADOPTÉE**

**M. Lacasse reprend son poste. Il est 20h40.**

262/05-07-10

### **APPROPRIATION DE SURPLUS ACCUMULÉ : DÉPENSES POUR L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'appropriation d'un montant total net de 1 198,51 \$ à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et ce, dans le but d'acquitter les dépenses reliées à l'aménagement du jardin communautaire situé sur la montée Marois dans le secteur L'Annonciation.

**ADOPTÉE**

263/05-07-10

### **ENTRETIEN DE LA VOIE DE DESSERTE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'informer le ministère des Transports que la Ville est disposée à entretenir la voie de desserte sur une longueur de 2,5 kilomètres à partir de la route 321 jusqu'à la tour de communications appartenant à Rogers Communications, pour un montant annuel de 3 400,00 \$ le kilomètre, tel montant étant majoré à chaque année selon le tableau « coût entretien d'été et d'hiver chemin d'accès tour Rogers » annexé à la lettre du MTQ du 29 avril 2010, le tout pour un montant total de 120 000,00 \$, laquelle entente étant valide pour la période du 15 septembre 2011 au 1<sup>er</sup> août 2026.

D'informer le Centre de Santé et des Services Sociaux (CSSS) de Rivière-Rouge que la Ville ne s'engage pas à faire l'entretien du chemin après le 1<sup>er</sup> août 2026.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 133/06-04-10 adoptée le 6 avril 2010.

**ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

264/05-07-10

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2010-20003**

Le demandeur désire construire un garage privé de 21 pieds de hauteur, alors que la maison a 19 pieds de hauteur. La propriété est située dans la zone RU-29. L'article 8.3.1 L) du règlement numéro 108 relatif au zonage stipule que « dans les zones autres que « résidentielle » et « villégiature » la hauteur maximale de toute construction ou bâtiment accessoire ne doit pas excéder celle du bâtiment principal et doit comporter un maximum d'un (1) étage ».

**CONSIDÉRANT** que la hauteur de la maison n'est que de 19 pieds;

**CONSIDÉRANT** que la hauteur standard pour un bungalow est de 22 pieds et plus;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

**CONSIDÉRANT** que la hauteur des bâtiments pour un usage agricole dans la zone rurale n'est pas limitée en hauteur;

**CONSIDÉRANT** que la différence de hauteur ne cause pas préjudice au voisinage;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure (résolution C.C.U. 133.10.06.10);

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la dérogation mineure numéro 2010-20003.

### **ADOPTÉE**

265/05-07-10

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2010-20004**

La demande de dérogation mineure vise le morcellement du lot 270, pour créer un terrain conforme à la réglementation pour l'implantation d'un bâtiment multifamilial (4 logements). La création du terrain implique le non-respect de la marge latérale arrière (2 mètres au lieu de 6 mètres) du bâtiment commercial existant.

L'implantation du bâtiment à vocation multifamiliale implique un empiètement de 1,85 mètre dans la marge avant prescrite et de 0,7 mètre dans les marges latérales pour les allées véhiculaires.

**CONSIDÉRANT** que la réduction de la marge arrière du bâtiment existant permet le respect de la marge arrière du nouveau bâtiment;

**CONSIDÉRANT** que l'enlignement avant du nouveau bâtiment permet le respect de la marge arrière;

**CONSIDÉRANT** que le terrain situé au nord ne peut constituer un terrain constructible et que le terrain suivant est l'assiette d'une rue;

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment du côté sud est situé à 2,85 mètres de la ligne avant;

**CONSIDÉRANT** que l'implantation d'un bâtiment à caractère résidentiel ne cause pas de préjudice au voisinage;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure avec une condition (résolution C.C.U. 134.10.06.10);

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la dérogation mineure numéro 2010-20004 conditionnellement à ce que le propriétaire s'engage à ne pas transformer le bâtiment commercial actuel en garage de mécanique ou d'atelier de débosselage.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

266/05-07-10

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### **TRANSACTION RELATIVE À L'EXPLOITATION D'UN KIOSQUE SAISONNIER**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'entériner la conclusion d'une transaction relative à l'exploitation d'un kiosque saisonnier de vente de fruits et de légumes entre la Ville de Rivière-Rouge et M. Ronald Ladouceur telle que rédigée et signée par la mairesse, Mme Déborah Bélanger, le 30 juin 2010 pour et au nom de la Ville.

**ADOPTÉE**

267/05-07-10

### **CONCEPTION D'UN DIAGNOSTIC URBANISTIQUE, D'UN PLAN D'URBANISME ET DE RÈGLEMENTS OBLIGATOIRES ET DISCRÉTIONNAIRES D'URBANISME : NOMINATION D'UN COMITÉ RESTREINT DE TRAVAIL**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des personnes suivantes en tant que membres du Comité restreint de travail relié à la conception d'un diagnostic urbanistique, d'un plan d'urbanisme et de règlements obligatoires et discrétionnaires d'urbanisme pour la Ville de Rivière-Rouge :

- Mme Déborah Bélanger, mairesse,
- M. Normand Gravel, conseiller,
- M. Norman Wale, membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme,
- Mme Chantal Rioux, directrice et représentante de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge,
- M. Fernand Puzé, membre citoyen de Rivière-Rouge,
- M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme,
- Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme,
- M. Jean Labelle, urbaniste de la firme Urbacom consultants inc.

D'autoriser des jetons de présence de 50,00 \$ par réunion pour les deux (2) membres citoyens du présent Comité.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

268/05-07-10

### **ENTENTE RELATIVE À LA LOCATION DE GLACE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE POUR LES SAISONS 2010-2011 ET 2011-2012**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente relative à la location de glace au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge pour les saisons 2010-2011 et 2011-2012 tel que rédigée et devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et le Club de Curling Vallée de la Rouge.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

269/05-07-10

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ : CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE WEEK-END DE LA FAMILLE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 2 000,00 \$ à la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge pour la tenue du Week-end Famille qui aura lieu les 24 et 25 juillet 2010.

D'autoriser l'appropriation de ce montant à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

**ADOPTÉE**

270/05-07-10

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR LE PRISME**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement d'une facture de 300,00 \$, représentant la contribution financière de la Ville relativement à l'inscription de deux (2) enfants de Rivière-Rouge au camp de jour été 2010 pour enfants handicapés offert par le camp de jour Le Prisme, Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier.

**ADOPTÉE**

271/05-07-10

### **APPROPRIATION DU FONDS « PARCS ET TERRAINS DE JEUX » : DÉPENSE POUR UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE POUR LA PLAGE MICHEL-JR-LÉVESQUE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'appropriation d'un montant total de 2 387,31 \$ incluant les taxes à même le fonds « parcs et terrains de jeux » de la Ville pour correspondre à la dépense relative à la confection d'une plaque commémorative pour la Plage Michel-Jr-Lévesque.

**ADOPTÉE**

### **DIVERS**

272/05-07-10

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ MULTI-RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE-ROUGE AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport financier du Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge au 31 décembre 2009 préparé par M. Jean Lapointe, comptable général accrédité, et daté du 6 avril 2010.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

273/05-07-10

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h15.

### **ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**